Élections 2004: comment assurer une représentation équilibrée entre femmes et hommes

2003/2108(INI) - 02/10/2003

La commission a adopté le rapport d'initiative de Mme Lone DYBKJAER (ELDR, DK) intitulé "les élections 2004: comment assurer une représentation équilibrée entre femmes et hommes". Elle souligne que les femmes restent fortement sous-représentées aux postes de décision et que la faible représentation des femmes parmi les observateurs des pays entrants au Parlement européen (14%) fait poindre la menace d'une moindre représentation des femmes au PE pour la législature 2004-2009. Les députés invitent les gouvernements de tous les États membres et de tous les pays candidats à étudier l'incidence différentielle de leurs systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes dans les organes élus et à envisager l'adaptation ou la réforme de ces systèmes. Ils invitent également les partis politiques à convenir de l'application de politiques communes qui prévoient la présence de 30% au moins de femmes sur leurs listes pour les élections européennes et à veiller à ce que leurs stratégies médiatiques prennent en compte l'égalité des sexes. Par ailleurs, les États membres et les pays candidats sont invités à développer des politiques visant à articuler vie privée et vie de famille, en garantissant l'accès à des services de prise en charge des enfants adéquats et de qualité. Enfin, le rapport demande à la Commission, aux gouvernements et parlements nationaux ainsi qu'aux organisations de femmes de financer et d'organiser des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique, avant les élections européennes de 2004. Il souligne à cet égard la nécessité de tenir compte des différences nationales et notamment de la situation particulière des pays candidats.